

PROJET



Système d'Échanges National des Centres Sociaux

Édito

Les structures d'animation de la vie sociale, centres sociaux et espaces de vie sociale, sont des lieux ressources dans les quartiers et les villages, au plus près des populations.

Les habitants et les acteurs du territoire s'y retrouvent pour favoriser et dynamiser la cohésion sociale.

Maillons essentiels de la prévention et de la réduction des exclusions, ces structures œuvrent au renforcement des solidarités et des relations de voisinage.

En Guyane, le premier centre social a ouvert ses portes en 2018 et le développement des projets continue sa progression.

Dans le même temps, la professionnalisation des acteurs de terrain et les accompagnements menés par la Caisse d'allocations familiales et par l'association Mouvement de l'animation de la vie sociale (M.ANI.OC, soutenue par la Fédération des centres sociaux de France) concourent à la pérennisation des projets.

Cette année, 6 centres sociaux et 5 espaces de vie sociale ont répondu à l'enquête du système d'échange national des centres sociaux (Senacs).

Nous remercions chaleureusement les porteurs de projet qui se sont pliés à cet exercice nous permettant de produire cette plaquette « Observatoire des centres sociaux et espaces de vie sociale ».

Elle permet d'explicitier et de valoriser les actions menées par les structures en 2023 et mettent en lumière l'action fondamentale de l'animation de la vie sociale sur le territoire guyanais.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !



Sommaire

Les structures d'animation de la vie sociale	3
Portrait des structures	4
Des actions au service des habitants	5
Ancrage territorial & partenariats locaux	6
Richesse humaine	7
Ressources financières	8
Un schéma territorial des services aux familles 2024-2029	9
Structuration d'une fédération des structures d'animation sociale de Guyane	10
Fiche Nationale	11



Légende :

-  Données des centres sociaux
-  Données des espaces de vie sociale

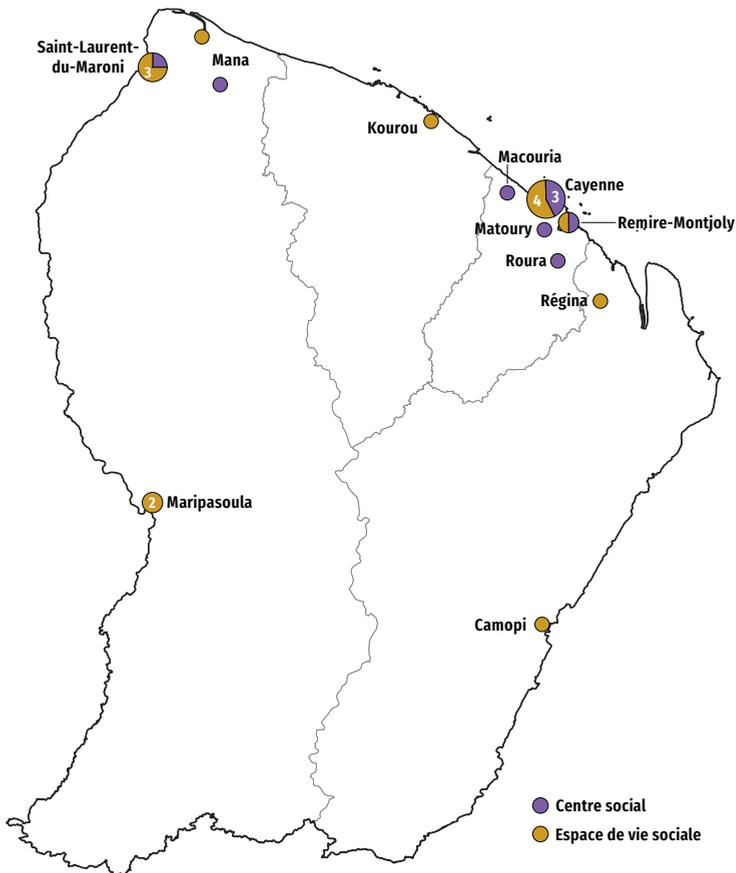
Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barbery, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

Les structures d'animation de la vie sociale



23

structures au total
en Guyane en 2024



6 centres sociaux
agréés par la Caf en 2023
→ 6 ont répondu à l'enquête



11 espaces de vie sociale
agréés par la Caf en 2023
→ 5 ont répondu à l'enquête



Territoire d'intervention :



→ 50% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

Territoire d'intervention :



→ 55% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)
→ 18% situés sur une zone de revitalisation rurale (ZRR)

Portrait des structures

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.



18 490

personnes au total
touchées par les actions
des structures

Les centres sociaux

16 710 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2023

Mode de gestion :

33% en gestion **associative**

67% en gestion **collectivité locale**

48 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Les espaces de vie sociale

1 780 habitants touchés par les actions des EVS en 2023

Mode de gestion :

82% en gestion **associative**

18% en gestion **collectivité locale**

37 heures

d'ouverture hebdomadaire en moyenne



Des actions au service des habitants

Les centres sociaux et espaces de vie sociale s'adressent à tous les âges de la vie. Ils font émerger des actions en réponse aux questions sociales et aux besoins repérés et exprimés sur le territoire.

Les publics



6 830 habitants

participant aux actions régulières, projets et services

7 520 habitants

participant aux actions événementielles

4 140 usagers

des partenaires hébergés par les structures



→ Petite enfance (0-3 ans) :

Les dispositifs pour la petite enfance en Guyane reposent principalement sur les structures de crèches, qui constituent l'essentiel des actions pour ce public.

→ Enfance et jeunesse :

Le dispositif ACM (Accueil Collectif de Mineurs) est peu développé en Guyane, ce qui explique la faible proportion d'actions dirigées vers les jeunes de cette tranche d'âge.

→ Jeunes adultes (18-25 ans) :

Les actions ciblant les 18-25 ans se concentrent principalement sur l'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle.

→ Seniors (60-74 ans) :

Les projets intergénérationnels intègrent majoritairement les seniors, favorisant des interactions entre les générations.

Des actions pour tous les âges*



→ 0 - 6 ans



2%



→ 7 - 10 ans



5%



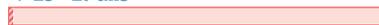
→ 11 - 14 ans



2%



→ 15 - 17 ans



1%



→ 18 - 25 ans



8%



→ 26 - 59 ans



65%



→ 60 - 74 ans



16%



→ 75 ans et +



1%

*habitants participant aux actions, projets et services des structures uniquement

Ancrage territorial & partenariats locaux

Les centres sociaux et espaces de vie sociale développent un projet d'animation globale ancré dans les enjeux locaux. Ils favorisent et accompagnent des dynamiques collectives et des partenariats, soutiennent la capacité à agir des habitants avec le souci de se porter au-devant d'eux.

L'accueil des associations

121

**associations
accueillies dans les
centres sociaux**



46%



→ **56** sur une fonction service
(photocopie, prêt de salles...)

25%



→ **30** pour un appui ressources
(aide au projet, formation...)

29%



→ **35** pour un partenariat
(activité intégrée au centre social)

Soutenir et animer la vie locale

39

initiatives

d'habitants ou de collectifs soutenus
par les centres sociaux et EVS

141

habitants

impliqués dans le développement
ou la réalisation de ces initiatives



232

événements locaux

portés ou accompagnés
par les centres sociaux et EVS

Agir sur l'ensemble du territoire

13 heures

en moyenne réalisées chaque
semaine lors d'actions
d'aller-vers les habitants



1 083

habitants
ont participé
à ces actions

32

associations ou entreprises

ont été créées avec l'accompagnement
d'un centre social

Top 3 des types d'actions d'aller-vers

- **N°1** Évènements (fête de quartier...)
- **N°2** Animation de rue / de proximité (sortie d'école...)
- **N°3** Animation de débat dans l'espace public
(porteur de parole...)
Maraude et porte-à-porte
Médiateur-trice

Des partenariats institutionnels :

67%

des structures



sont impliquées au sein d'un contrat
ou d'un projet de politique locale

→ **42%** sont parties prenantes d'une
convention territoriale globale (CTG)

Richesse humaine

Les structures s'appuient sur des équipes de professionnels. Ce sont des lieux d'engagement et de citoyenneté qui favorisent et bénéficient de l'implication de bénévoles, tant dans la gouvernance que dans l'activité de la structure.

Des structures valorisant l'engagement bénévole



248

bénévoles au total
s'impliquent dans les structures



centres sociaux
espaces de vie sociale

26 / 39

bénévoles dans les instances de pilotage

→ **0,2 / 1,2**
ETP en moyenne par structure

Répartition des bénévoles :

29% hommes

31% hommes

46 / 36

bénévoles d'activité réguliers

→ **9 / 0,5**
ETP en moyenne par structure

femmes **71%**

femmes **69%**

24 / 95

bénévoles ponctuels

→ **2,4 / 0,5**
ETP en moyenne par structure

→ **centres sociaux**

→ **espaces de vie sociale**

Des équipes salariées au service des projets

35 / 14
salariés



37 / 28
stagiaires et services civiques

→ **5,3 / 2** ETP en moyenne par structure



49% / 43%
en CDI (y compris emplois aidés)



27
salariés formés en 2023

15
bénévoles formés en 2023

Ressources financières

Les structures disposent d'un budget largement consacré aux ressources humaines. Leurs principaux financeurs sont la Caf, les collectivités locales, l'État mais aussi les usagers eux-mêmes.

Les centres sociaux

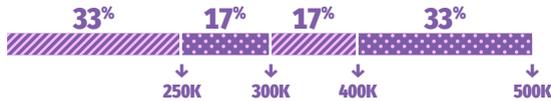


Budget global ↓

2 004 000 €

→ 333 900 € de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :



47%

part du budget des centres sociaux consacrée à la masse salariale (moyenne)

Les espaces de vie sociale

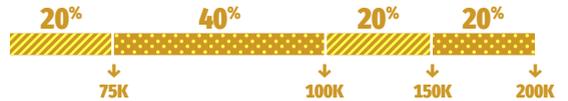


Budget global ↓

532 000 €

→ 106 500 € de budget moyen

Répartition des EVS par budget :

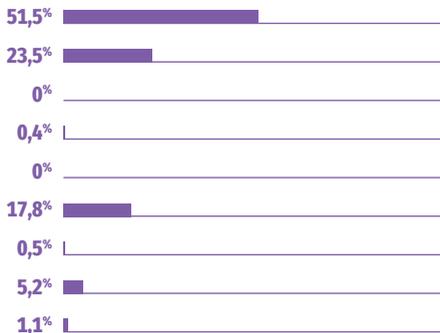


68%

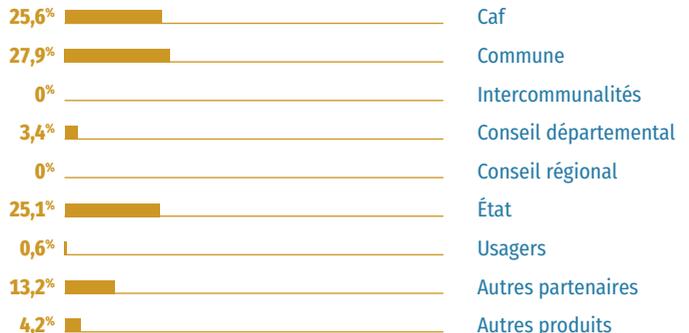
part du budget des EVS consacrée à la masse salariale (moyenne)

Répartition des financements

↓ Centres sociaux



↓ Espaces de vie sociale



Un schéma territorial des services aux familles 2024-2029

Le Schéma territorial des services aux familles a été signé en 2024 pour la période 2024-2029.

Il s'agit d'un document stratégique dont la démarche vise à élaborer une politique partagée de la petite enfance, de la parentalité, de l'enfance et la jeunesse et notamment de l'animation de la vie sociale (AVS).

Des actions pour soutenir les partenaires de l'AVS

Le schéma est construit en partenariat avec les acteurs locaux, dans une démarche collaborative. En Guyane, les structures sont récentes et nécessitent d'être pérennisées.



Ainsi, plusieurs actions sont inscrites dans le STSF afin de soutenir les partenaires :

→ **ÉLABORER ET DÉPLOYER DES PLANS DE FORMATION** à destination des directeurs, des animateurs, des référents familles et des bénévoles.



→ Promouvoir des actions **INTERGÉNÉRATIONNELLES** et des actions autour du **BIEN VIEILLIR**.



→ **RENFORCER L'ASSOCIATION M.ANI.OC**, fédération locale des centres sociaux, via le financement de postes.



→ **VALORISER L'APPROCHE GÉNÉRALISTE ET HOLISTIQUE DES STRUCTURES AVS** : cette démarche vise à renforcer les services aux familles en diversifiant les offres proposées au sein des centres sociaux et des espaces de vie sociale. Les priorités incluent l'accès aux droits et le développement d'activités de loisirs pour les jeunes.

→ **CRÉER UN SITE INTERNET**, mettre en place des réunions collectives multi-partenariales et sensibiliser les décideurs à la thématique de l'AVS.



→ **LE DÉVELOPPEMENT DE STRUCTURES AVS**, en particulier dans les quartier politique de la ville, est également prévu à compter de 2027.



Une aide à l'enquête Senacs

Les résultats de l'enquête Senacs permettent d'avoir des données statistiques fiables sur les structures AVS du territoire. Une action prévoit d'aider les structures à la complétude de l'enquête statistique de l'observatoire Senacs.



Le plan d'action du schéma a été élaboré tout au long de l'année 2024 et sera déployé progressivement jusqu'en 2029.

Structuration d'une fédération des projets d'animation de la vie sociale en Guyane

En janvier 2021, avec l'aide de la Fédération des centres sociaux, l'association Mouvement de l'animation sociale (M.ANI.OC : Mouvement de l'ANimation sOCiale) est constituée. Elle a pour ambition de devenir la fédération des structures de Guyane.

Pour cela, elle organise son fonctionnement en fonction de cet objectif et y travaille de manière participative avec les porteurs de projet.

Une vocation fédérative

Ainsi, **M.ANI.OC** en Guyane accueille et anime l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale et des associations de développement social locales qui se reconnaissent dans ses valeurs, son projet et ses actions.

Ce peut être des centres sociaux, des espaces de vie sociale, des centres socioculturels ou des associations de développement social locales avec ou sans agrément de la Caf ou d'un autre organisme.



Des administrateurs-trices représentatifs de la diversité des structures

À ce jour, **M.ANI.OC** dispose d'un conseil d'administration de 24 membres représentatifs de la diversité du réseau. Certains sont bénévoles au sein des centres sociaux ou des espaces de vie sociale, tandis que d'autres siègent en tant que salarié.e.s de leurs structures respectives. Tous, qu'ils soient bénévoles ou salariés, ont voix égale au sein du conseil d'administration, contribuant ainsi à une prise de décision collective et démocratique.



2023, une année de changements

L'année 2023 a vu le départ d'un chargé de projet de la fédération des centres sociaux, l'arrivée d'une autre chargée de projet et l'embauche de la première salariée de l'association.

M.ANI.OC a organisé 2 séminaires rassemblant bénévoles et salariés pour réfléchir à l'avenir de l'association, renforcer la cohésion au sein du réseau et partager une vision commune.

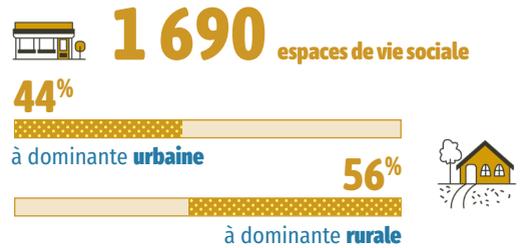
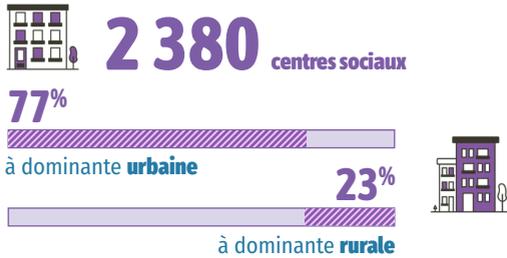


Les yeux fixés sur l'objectif d'être reconnue officiellement, **M.ANI.OC** continue sa structuration tout en accompagnement au quotidien le réseau, en développant un projet jeunesse et en étendant son réseau partenarial.

Fiche nationale

ENQUÊTE 2024 - DONNÉES 2023

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale



5,7 millions d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 800 bénévoles dans les instances de pilotage

61 670 salariés



101 600 bénévoles d'activités

12,2 ETP en moyenne par structure

1,8 million d'habitants touchés par l'action des EVS

16 000 bénévoles dans les instances de pilotage

9 600 salariés



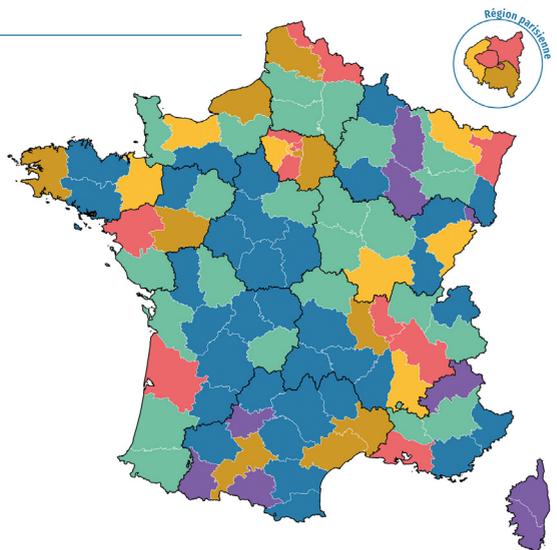
56 600 bénévoles d'activités

2,9 ETP en moyenne par structure

694 300€ budget moyen

112 800€ budget moyen

Densité de répartition des structures



COORDINATION DÉPARTEMENTALE**Coordination départementale**

→ Isabelle Marez

Cheffe de projet

isabelle.marez@centres-sociaux.fr

Coordination départementale pour la Caf

→ Claude Conan

Socio-démographe

claudc.conan@caf973.caf.fr

COORDINATION NATIONALE**Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.**

Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF

→ *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couët*

Fédération des centres sociaux et socioculturels de France –

FCSF → *Anne Fleury-Raemy*

Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône

→ *Élisabeth Caron et Éva Bernard*

Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux –

AURACS → *Fabrice Gout*Coordinateur national → *Alexis Gruyer*Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard***PROJET SENACS**

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :

→ www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS



PROJET → édition 2024



Système d'Échanges National des Centres Sociaux



→ www.senacs.fr